

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LES MAIRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
UNIS CONTRE LA DÉTÉRIORATION  
DU SERVICE DE TRANSPORTS EN COMMUN**

Mercredi 10 janvier 2024



Communauté de communes  
de la Haute Vallée de Chevreuse



Chevreuse



Choisel



Dampierre  
en-Yvelines



Lévis  
Saint-Nom



Le Mesnil  
Saint-Denis



Milon  
la-Chapelle



Saint-Forget



Saint-Lambert  
des-Bois



Saint-Rémy  
lès-Chevreuse



Senlis



Cernay-la-Ville

**Contact**

CCHVC : 01 30 52 83 83

Le mercredi 10 janvier 2024,

Dans le sud-Yvelines, le réseau de transport en commun constitue un enjeu vital pour le dynamisme économique, l'emploi et le bon fonctionnement des services publics pour de nombreuses communes rurales ou semi-rurales, notamment en Vallée de Chevreuse. Plusieurs centaines de milliers d'Yvelinois empruntent chaque jour ces lignes pour se rendre au travail ou, pour les plus jeunes, rejoindre leur établissement scolaire.

Dans le cadre de la mise en concurrence de l'exploitation de ce réseau, ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS (IDFM) a attribué à TRANSDEV, le 20 avril 2023, le lot 30 couvrant entre autres la Vallée de Chevreuse, secteur précédemment exploité par la Savac, transporteur local.

La reprise effective de l'exploitation des lignes a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

IDFM et TRANSDEV ont ainsi eu huit mois pour préparer cette reprise de délégation et honorer le contrat de transport public. Durant cette période, de nombreux élus, dont les Maires de la Vallée de Chevreuse, ont multiplié signalements et alertes, pointant sur le terrain les difficultés d'organisation que l'autorité organisatrice des transports en commun et son opérateur ne semblaient pas anticiper, comme ils l'avaient fait encore en décembre 2023 par courrier à M<sup>me</sup> Valérie PÉCRESSÉ, Présidente d'IDFM.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme les élus locaux le redoutaient, le service de transports en commun dans le sud-Yvelines s'est très fortement dégradé : une vingtaine de lignes de bus sont impactées par une réduction importante, voire la disparition de rotations de bus, engendrant des conséquences catastrophiques pour les voyageurs. Même si un « service dégradé », assurant *a minima* les lignes à vocation scolaires et les principales dessertes, était alors annoncé par TRANSDEV, le compte n'y est pas.

De très nombreux usagers, dont des écoliers, des collégiens et des lycéens, se sont retrouvés abandonnés à leur arrêt de bus, en proie à un froid hivernal et sans solution de rechange.

Le secteur économique mais aussi les services publics, tels le collège Pierre de Coubertin ou l'hôpital de Chevreuse, les services municipaux, crèches, accueils périscolaire ou restauration scolaire, ont été très fortement impactés, les personnels n'étant pas en mesure de rejoindre leur lieu de travail dans des conditions acceptables, sans aucune communication apportée par IDFM ou TRANSDEV.

Plusieurs Maires de la Vallée de Chevreuse se sont même retrouvés à pallier la déficience du transporteur en assurant, avec leurs véhicules personnels, des navettes pour secourir les sinistrés des transports publics franciliens.

Les Maires de la Vallée de Chevreuse dénoncent également le manque total de communication de la part d'IDFM et de TRANSDEV. Selon le site internet d'IDFM, aucune perturbation n'est à signaler ; celui de TRANSDEV ne fonctionne pas et l'accueil téléphonique renvoie vers les mairies qui n'ont absolument aucune information à fournir aux voyageurs. Le seul élément de langage ayant filtré indique que les dysfonctionnements rencontrés actuellement sont causés par le « manque d'une vingtaine de conducteurs pour assurer l'exploitation normale des lignes dans le sud-Yvelines ». L'argument parfois avancé de refus de transfert des chauffeurs de la société sortante vers le nouvel exploitant n'est pas entendable au regard des différences de traitement social et de la proximité des dépôts. Les chauffeurs ne sont pas des pions, et aucun transporteur n'est propriétaire de ses chauffeurs !

Alors qu'ils étaient précédemment localisés à Chevreuse, au plus près des lignes d'exploitation de la Vallée, les dépôts de bus ont été déplacés dans le sud du département. Afin d'assurer leur service, les conducteurs doivent s'y rendre plusieurs fois par jour pour prendre et remiser leurs véhicules, et ainsi effectuer quotidiennement près de 100 km à vide. Une organisation absurde, rendant impossible toute réactivité sur le terrain et fortement préjudiciable pour l'environnement.

L'avenir du réseau de bus dans le sud-Yvelines est également un sujet très préoccupant pour les élus locaux. Le contrat de délégation de service passé avec TRANSDEV indique en effet que l'opérateur est tenu jusqu'à l'été 2024 de respecter l'organisation des lignes et les grilles horaires précédemment mises en place.

À partir du mois de septembre 2024, TRANSDEV appliquera sa propre organisation des lignes et ses grilles horaires, avec vraisemblablement de nouveaux dysfonctionnements et une perte de qualité du service. La desserte de certaines communes (Dampierre, Senlisse...) sera beaucoup plus faible. De même, le Transport à la demande (TàD) sera fortement impacté tant sur le plan environnemental (remplacement des véhicules électriques par des véhicules thermiques) que sur le plan fonctionnel (élargissement de la zone de desserte sans moyens supplémentaires).

Face à l'urgence de la situation, les Maires de la Vallée de Chevreuse demandent à ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS de mettre en œuvre dans les plus brefs délais des transports de substitution afin de pallier l'incapacité du transporteur à honorer son contrat, à court ou moyen terme.

Les Maires de la Vallée de Chevreuse souhaitent que soient repris les échanges autour d'une possible sous-traitance avec l'opérateur historique de la Vallée. Implanté dans la Vallée de Chevreuse, bénéficiant d'une expérience de plusieurs décennies sur le terrain et d'une parfaite connaissance des enjeux locaux, il est à leur sens le seul acteur capable d'apporter une solution rapide, complète et efficace aux graves dysfonctionnements rencontrés sur le réseau depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Par ailleurs, les Maires de la Vallée de Chevreuse espèrent que les conditions contractuelles de cette délégation de service soient réexaminées afin d'assurer aux habitants de leur territoire des conditions de transport optimales.

**Anne GRIGNON**  
Présidente de la CCHVC  
Maire de Lévis-Saint-Nom

**Anne HÉRY - LE PALLEC**  
Maire de Chevreuse

**Alain SEIGNEUR**  
Maire de Choisel

**Valérie PALMER**  
Maire de Dampierre  
en-Yvelines

**Christophe BUHOT**  
Maire du Mesnil-Saint-Denis

**Pascal HAMON**  
Maire de Milon-la-Chapelle

**Jean-Luc JANNIN**  
Maire de Saint-Forget

**Olivier BEDOUELLE**  
Maire de Saint-Lambert  
des-Bois

**Dominique BAVOIL**  
Maire de Saint-Rémy  
lès-Chevreuse

**Claude BENMUSSA**  
Maire de Senlisse

**Claire CHERET**  
Maire de Cernay-la-Ville